

Communiqué à tous les producteurs et intervenants du secteur avicole du Québec

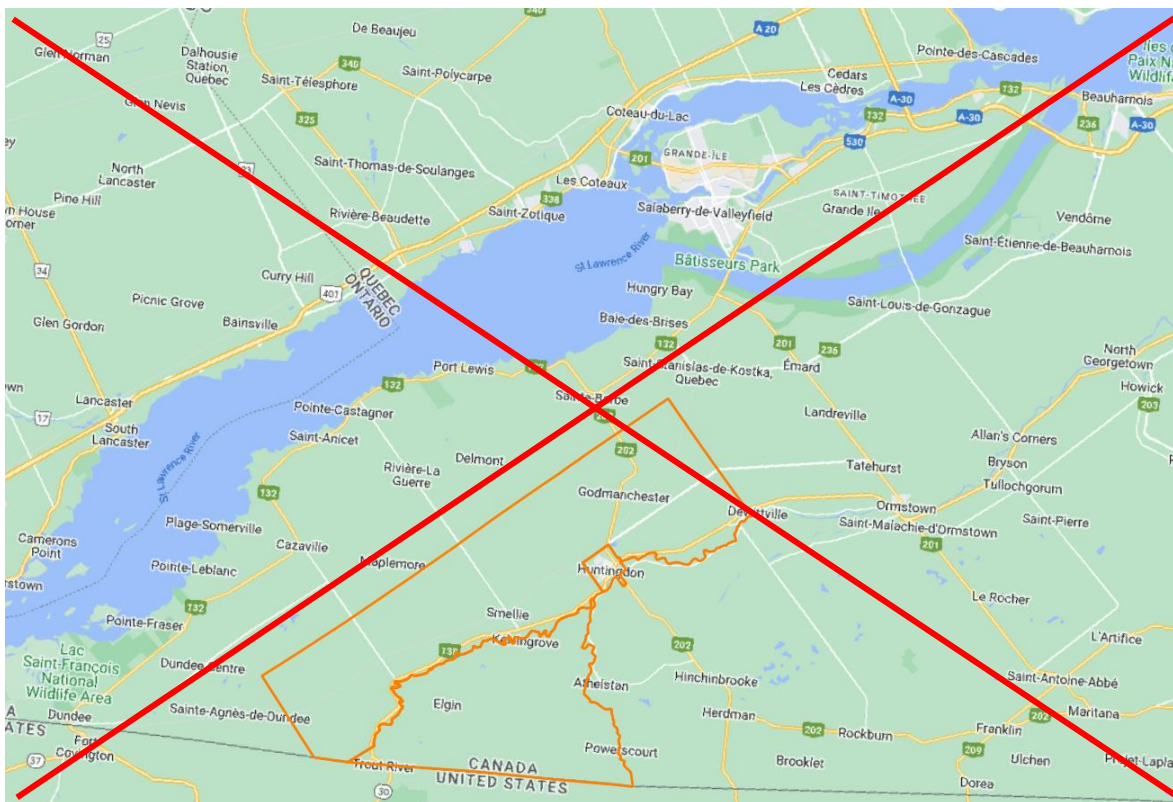
Avis de vigilance – influenza aviaire

La vigilance est de mise! Le sud du Québec est présentement en période d'intenses migrations.

État de la situation

Zones de contrôle pour le cas IP6

La zone de contrôle primaire (ZCP) de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) autour du cas déclaré le 3 mai dans la région de Huntington est maintenant disponible sur son site internet au [lien suivant](#). La zone préliminaire émise par l'EQCMA est donc levée immédiatement.



Lorsqu'une ZCP est émise par l'ACIA, l'EQCMA retire sa zone préliminaire, mais nous recommandons quand même de poursuivre la mise en application des mesures de biosécurité rehaussée du code orange tant que la ZCP est en vigueur. Dans ces cas, les producteurs et intervenants doivent rencontrer les exigences de permis de l'ACIA avec mesures de biosécurité afférentes et les protocoles du code orange de l'EQCMA viennent compléter ces mesures.

Les protocoles de biosécurité rehaussée du code orange sont disponibles sur le site internet de l'EQCMA au [lien suivant](#).

Bilan des cas au Québec

Identification des cas	Date de confirmation par l'ACIA	Lieu	Type de volaille	Zone de contrôle
IP1*	12 avril 2022	St-Claude – St-Claude-Nord	Commercial de canards	ACIA ZCP-18
IP2	13 avril 2022	MRC du Haut-Saint-François	Petit élevage	ACIA ZCP-21
IP3	14 avril 2022	Knowlton	Commercial de canards	ACIA ZCP-23
IP4	17 avril 2022	MRC Les Sources	Commercial de canards	ACIA ZCP-28
IP5	21 avril 2022	MRC Les Sources	Commercial de canards	ACIA ZCP-32
IP6	3 mai 2022	MRC Le Haut-Saint-Laurent	Petit élevage	ACIA ZCP-53
IP7	4 mai 2022	MRC Rivière-du-Nord	Petit élevage	Aucune ZCP ACIA émise

* IP = Infection sur place

Pour vous tenir à jour sur les annonces officielles de l'ACIA sur les cas d'influenza aviaire au Canada, veuillez consulter le site internet au [lien suivant](#).

Ligne d'urgence de l'ACIA pour les suspicions de cas d'influenza aviaire

L'ACIA a mis en place une ligne d'urgence pour les déclarations de suspicion d'influenza aviaire. Au lieu d'appeler à un bureau de district, les citoyens, producteurs ou vétérinaires souhaitant déclarer une situation suggestive d'un cas d'influenza aviaire doivent appeler au **450-768-6763** entre 6 h et 21 h tous les jours afin de parler à un représentant de l'ACIA ou laisser un message au répondeur.

État de la situation au Canada

La maladie continue de se propager à l'échelle du pays. Depuis le 4 mai, 7 nouveaux cas ont été déclarés à l'échelle du pays soit 4 petits élevages (CB 4) et 3 élevages commerciaux (AB 1, SK 1, ON 1). Voici le bilan des cas confirmés à ce jour.

Province	Dates	Nombre d'élevages commerciaux	Nombre de petits élevages	Total
Colombie-Britannique	Du 13 avril au 4 mai	1	6	7
Alberta	Du 6 au 5 mai	19	5	24
Saskatchewan	Du 14 au 4 mai	5	3	8
Manitoba	Le 23 avril	1	0	1
Ontario	Du 27 mars au 4 mai	18	6	24
Québec	Du 12 au 4 mai	4	3	7
Nouveau-Brunswick	Le 25 avril	0	1	1
Nouvelle-Écosse	Du 4 février au 15 mars	2	2	4
Île-du-Prince-Édouard		0	0	0
Terre-Neuve-et-Labrador	Du 22 décembre au 17 mars	0	2	2
		50	28	78

À ce jour, plus de 1,8 million de volailles ont succombé ou ont dû être dépeuplés à cause de la maladie au Canada. L'ACIA publie des données détaillées à cet égard sur une base de province au [lien suivant](#).